



Toulon, le 21 janvier 2013.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement du prix du « Geste Fair-play du mois »

Jeudi 24 janvier 2013 à 16h30

Agence Banque Populaire Côte d'Azur – Avenue Gambetta, Hyères

Pourquoi un « Geste Fair-play du mois » ?

Notre société, en mettant d'abord en avant les résultats sportifs, omet bien souvent d'évoquer les valeurs fondamentales que doit défendre et promouvoir le sport.

Cette opération « Geste Fair-play du mois » est intégrée dans un dispositif qui a pour objectif de rappeler et faire respecter ces valeurs.

Il s'agit ici d'identifier et valoriser chaque mois au delà des résultats sportifs, un geste, une action spontanée de sportifs et/ou de dirigeants, bénévoles dans une agence BPCA de la commune du club autour d'une collation.

Pour janvier, le jury mettra en valeur la réaction de l'équipe de Sport Boules de Hyères ;

Le jury composé d'élus et employés du CDOS, ainsi que de représentants de la BPCA analyse et sélectionne attentivement chaque mois les candidatures.

Pour janvier, le jury récompensera l'équipe de l'ASPTT de Hyères. Lors des éliminatoires départementales qualificatives pour les championnats de France, l'arbitre a fait une erreur d'interprétation des règlements en refusant un point à cette équipe, la privant ainsi de la victoire et donc de la qualification.

Il y avait alors possibilité d'engager une procédure de réclamation auprès de la Fédération Française de sports boules et du CNOSF. Mais à cause des très longs délais nécessités par cette procédure, cela avait pour conséquence de priver toutes les autres équipes varoises de la suite de la compétition.

Le Président de l'ASPTT Hyères, Yves Duport et son équipe, après concertation, ont donc décidé de ne pas engager cette procédure, laissant ainsi la victoire à l'équipe de l'Avenir Bouliste Dracénois.

L'agence BPCA de Hyères (av Gambetta) accueille le 24 janvier l'équipe de Sport Boules de Hyères ;

M. BARONE, directeur de la succursale BPCA de Hyères, accompagné de Mme ROQUES Lucienne, présidente de la commission Ethique et Fair-play du CDOS remettra à la section Sport Boules de l'ASPTT de Hyères un trophée et un diplôme « Geste Fair-play du mois », ainsi qu'un bon d'achat de 150 € offert par l'Univers du Sport et la Banque Populaire Côte d'Azur, partenaires de cette opération soutenue par le Conseil Général du Var et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Contact presse : Isabelle BOISVILLIERS - Conseillère technique.

04 94 46 01 92 / acdoss@cdos83.org / site : www.cdos83.fr

